



ASBL « IMP La Providence »

<http://www.implaprovidence.be>

Rue des Ecoles 103
6740 ETALLE
BELGIQUE

Tel : 0032(0)63/45.59.97
Fax : 0032(0)63/45.66.71
secretariat@implaprovidence.be

N° d'entreprise : 0417.427.721
MAH210 – MAH459 – MVC265
CB : BE75-0682-3125-0451
Non assujetti à la TVA

Etalle, mardi 15 juillet 2025

INTERVENANT DE TRANSITION (M/F)

Projet « PASS-ÂGE »

Le projet pilote « Pass-âge » est un dispositif d'accompagnement intersectoriel, à destination des jeunes (16-23 ans) qui présentent une vulnérabilité psychique, visant à faciliter la transition vers le secteur adulte afin de garantir la continuité des soins et/ou de l'aide.

Pendant des années où les jeunes grandissent et deviennent de jeunes adultes, ils présentent souvent une vulnérabilité accrue face aux problèmes psychologiques. Une fois l'aide apportée, la transition entre la prise en charge par le secteur des jeunes et celui des adultes risque souvent d'être vécue comme une rupture qui peut les amener à l'isolement. Pendant l'adolescence et l'âge de transition, il est donc important que les soins continuent à répondre aux besoins de ces jeunes et à évoluer en fonction d'eux.

Ce projet pilote, porté par le comité de pilotage « Âge de Transition » du Réseau Matilda et ses partenaires, couvre l'ensemble de la province de Luxembourg. Il s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets du SPF Santé sur l'âge de transition.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision de la coordinatrice du projet Pass-âge et de l'employeur de l'ASBL IMP La Providence, l'agent de transition aura pour mission :

- Travailler avec le jeune afin de préparer son parcours de transition notamment en réalisant un plan d'action individualisé, et l'accompagner dans la mise en œuvre
- Faciliter la concertation entre services (1ere, 2eme et 3eme ligne), le jeune, sa famille et l'entourage via des réunions de transition.
- Adapter la méthodologie de travail aux besoins des jeunes
- Intervenir dans des environnements fréquentés par le jeune
- Contacter et mobiliser l'ensemble des intervenants du réseau entourant le jeune.
- Travailler avec les liens entre les services du secteur jeunesse et du secteur adulte
- Identifier les services ressources et les services manquants. Diffuser cette information entre services/partenaires/...

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

Via recrutement / mobilité interne, constituent des atouts pour la fonction :

- D'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court

(Baccalauréat : éducatriceA1, assistant social, assistant en psychologie)

OU

- D'un diplôme de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique

(Master : psychologie)

- *Avoir une expérience dans le domaine de la santé mentale*
- Connaissance du réseau d'aide et de soins en province de Luxembourg
- Capacité de travailler de manière intersectorielle et multidisciplinaire
- Capacité d'adaptation aux besoins des jeunes
- Compétence relationnelle avec le jeune
- Avoir la capacité de travailler de manière autonome tout en maintenant une collaboration avec son équipe.
- Avoir le sens de l'organisation et de la rigueur
- Faire preuve d'adaptabilité
- Faire preuve de proactivité, esprit d'initiative et esprit d'équipe.
- Maîtrise des outils informatiques (office, réseaux sociaux,..)

Il vous appartient de démontrer dans votre lettre de motivation, curriculum vitae que vous détenez ces atouts. En effet, une présélection sera effectuée sur base des atouts mentionnés sur l'offre d'emploi.

NOUS VOUS PROPOSONS

- Un contrat à durée indéterminée 75% ou 80% avec une période d'évaluation à 6 mois et 12 mois avant de confirmer le CDI.
- Barème de la Commission Paritaire 319.02 - AVIQ.
- Projet subventionné par le réseau en Santé Mentale pour Enfants et Adolescents du réseau luxembourgeois MATILDA - SPF Santé Publique; le travailleur est engagé par l'ASBL IMP La Providence et est détaché sur le projet Pass-âge.
- Entrée en fonction immédiate
- Publication de l'offre du 15/07/2025 au 01/09/2025 ; les candidatures seront traitées en ordre de réception.

Candidature à envoyer à : transition.coordination@matilda-lux.be et secretariat@implaprovidence.be pour le 01/09/2025 au plus tard.